

Une démarche de cartographie de la flexibilisation en Licence générale

Application à Université Côte d'Azur ¹

Auteurs (5 maximum) :

- BENHIMA, Leila, Université Côte d'Azur, leila.benhima@univ-cotedazur.fr
- MIRBEL, Isabelle, Université Côte d'Azur, isabelle.mirbel@univ-cotedazur.fr
- CROVELLO, Hugo, Université Côte d'Azur, hugo.crovello@univ-cotedazur.fr

Mots-clés (3 à 6) :

- Cartographie
- Enseignement supérieur
- Flexibilisation
- Personnalisation
- Trajectoires étudiantes

Type de texte soumis (au choix)

- Texte court (500 mots, hors références)
- Texte long (2000 mots, hors références)

Type de communication

- Présentation d'une recherche
- Présentation d'un dispositif
- Retour d'expérience sur une initiative

¹ Ce travail a bénéficié d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programmes d'Investissements d'avenir portant la référence ANR-17-NCUN-0009.

Une démarche de cartographie de la flexibilisation en Licence générale

Application à Université Côte d'Azur

1. Introduction

Ce travail a été réalisé en Licence générale à Université Côte d'Azur (UniCA) dans le cadre du PIA NCU L@UCA.

En 2018, la construction du nouveau contrat d'accréditation a permis d'engager un travail de transition vers une offre modulaire, répondant ainsi aux nouveaux enjeux et exigences réglementaires de spécialisation progressive. Les différentes mentions de Licence d'un même domaine ont été réunies au sein d'un même portail dans lequel sont partagées des unités d'enseignements (UE) disciplinaires et transversales. Toute l'offre a été organisée en 7 portails disciplinaires avec une architecture unique en UE de 6 ECTS sur les 3 années. Dans cette nouvelle offre de formation, une UE de compétences transversales commune à tout l'établissement est systématiquement proposée chaque semestre aux étudiants.

UniCA a également fait le choix de laisser aux directions de portail le soin de décider de la manière dont chacune d'elles souhaitait mettre en œuvre la spécialisation progressive au sein de son portail. Par exemple depuis septembre 2018, le portail Sciences et Technologies propose aux étudiants de construire leur parcours de formation à la carte : chaque étudiant choisit librement 3 UE disciplinaires au semestre 1 (l'UE de mathématiques étant obligatoire) ; puis il choisit librement toutes ses UE disciplinaires aux semestres 2, 3 et 4. Les directions du portail Lettres, Langues Arts et Communication et du portail Sciences Humaines et Sociales ont choisi de proposer aux étudiants une UE découverte par semestre durant les 4 premiers semestres de leur parcours de formation.

Cette transformation en portail favorise l'engagement de l'étudiant (Michaut, C., & Romainville, M. 2012), par la construction personnalisée de son parcours et requiert une structure de formation flexible.

Mettre en œuvre la flexibilisation des parcours de Licence signifie plus précisément donner à l'étudiant la capacité de construire son parcours académique en fonction de ses besoins (Jézégou, A. 2006, Paquelin, D. 2017). L'ambition de ce paradigme pour les directions de portail est de faire confiance à l'étudiant dans ses choix tout en proposant une offre de formation favorisant cette construction flexible. Cette définition de la flexibilisation s'inscrit dans celle proposée par Paquelin et Chantal (2019). A cet effet, les directions de portail doivent faire évoluer la structure des formations avec les fonctions support pour proposer une personnalisation non imposée, que chaque étudiant s'approprié, cela afin de répondre à l'hétérogénéité des profils et des besoins tout en créant un environnement capacitant (Falzon, P. 2008).

Il est entendu que la connaissance objectivée des étudiants accueillis et des moyens d'accompagnement et de suivis structurés sont nécessaires pour permettre une cohérence entre

le projet de l'étudiant, les compétences visées et la garantie par l'établissement d'un enseignement cohérent avec le diplôme ciblé.

A notre connaissance, il n'existe pas de méthodologie reconnue pour accompagner l'ensemble des directions de portail d'un établissement dans l'identification, la mise en place ou le renforcement d'initiatives de flexibilisation tout en préservant les singularités de chaque portail disciplinaire. L'objectif de cet article est de présenter notre méthodologie articulée de la façon suivante : (i) mise en place d'une démarche de cartographie des formes de flexibilités opérantes au sein de notre établissement, (ii) documentation des trajectoires des étudiants afin de comprendre les facteurs qui participeraient à cette dynamique de flexibilisation.

2. Une démarche de cartographie des formes de flexibilité en Licence générale

L'enjeu de cette démarche est de développer la flexibilisation des parcours à l'échelle de l'ensemble des mentions de Licences générales à UniCA, tout en respectant les spécificités de chaque portail disciplinaire. Plus précisément, notre approche vise à :

- Réaliser un état des lieux des formes de flexibilités présentes au sein de chacun des portails
- Identifier les freins et les leviers à la flexibilisation pour accompagner les directions de portail et les fonctions support vers cette transformation
- Proposer des analyses pour mettre en évidence des profils d'étudiants pour lesquels le développement de la flexibilisation des programmes apporterait une solution à des besoins spécifiques

Étape 1 – Collecte des données sur l'offre de formation

Il a d'abord été nécessaire d'avoir une vision d'ensemble de l'offre de formation pour nous approprier le fonctionnement de chaque portail de Licence en matière de flexibilisation des parcours.

Nous avons synthétisé l'ensemble des maquettes de formation selon un même modèle, permettant d'identifier les initiatives de flexibilisation visibles pour les étudiants lors de leurs inscriptions pédagogiques (éléments pédagogiques à choix, éléments pédagogiques supplémentaires, enseignements d'ouverture intra-disciplinaire ou pluridisciplinaire et parcours types).

Nous avons ensuite interrogé les directions de portail sur les possibilités de trajectoires et de degré de personnalisation permis aux étudiants. Ces entretiens ont mis en lumière des éléments non formalisés dans notre outil de scolarité : passerelles possibles, enseignements conditionnant l'accès à une mention, capacités d'accueil limitées, etc.

Étape 2 : Représentation des formes de flexibilités

Le guide de Paquelin et Chantal (2019) définit les principes et repères en termes de flexibilisation qui peut être analysée sous forme de dimensions (organisationnelle, pédagogique et logistique) et de niveaux (macro, méso et micro) (cf. fig1).

Organisationnelle	Pédagogique	Logistique	Niveau de flexibilisation	Composantes
Accès Lieu Durée Rythme	Cheminement Objectifs Contenus Format Méthodes Évaluation Séquence	Personnes-ressources Moyens d'apprentissage Outils	Niveau macro : flexibilisation des parcours	Rythme Rétractation Passerelle Passage intégré Reconnaissance des acquis Inscription inversée
			Niveau meso : flexibilisation des modalités	Bi-modalité Hybridation Co-modalité
			Niveau micro : flexibilisation des activités d'enseignement-apprentissage	Alternance des activités (centrations) Diversification des activités pour un même objectif Variétés des modes d'évaluation

Figure 1 : Dimensions et niveaux de flexibilisation - Paquelin et Chantal (2019)

Notre analyse est ciblée sur certaines de ces sous-dimensions (durée, temps, rythme, cheminement, objectifs et format) et niveaux (macro et méso) sur lesquelles nous disposons de leviers d'action. En effet, ces niveaux sont corrélés les uns des autres, le niveau méso (flexibilisation des modalités) venant en support du niveau macro (flexibilisation des parcours).

Basé sur ces éléments, nous avons retenu dans notre outil de cartographie 9 thèmes rassemblés dans 2 dimensions : le rythme de l'étudiant et la construction de sa trajectoire (cf. fig. 2). Ces 9 thèmes ont été choisis parce qu'ils portent sur une forme de flexibilité identifiée dans au moins un parcours de Licence à UniCA.

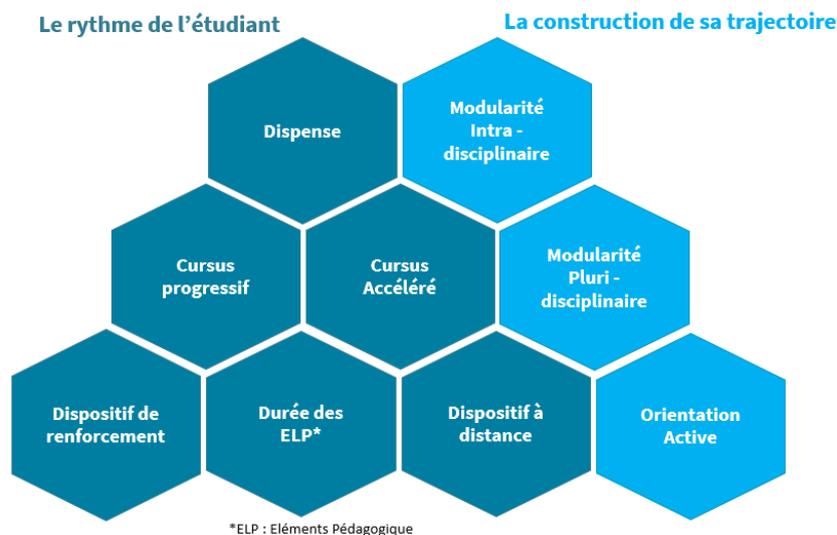


Figure 2 : les thèmes de flexibilisation

Paquelin et Chantal (2019) proposent une méthodologie permettant d'auto-évaluer les initiatives de flexibilisation selon l'échelle suivante : non flexible, flexibilité moyenne, flexibilité forte. Notre méthodologie diffère de ces travaux, puisque nous avons fait le choix d'établir des critères homogènes pour l'ensemble des thèmes, permettant à chaque mention d'objectiver les formes de flexibilités et leur potentiel d'amplification. La figure 3 montre un exemple des critères choisis pour quantifier la flexibilisation en matière de dispense et de cursus progressif ou accéléré.

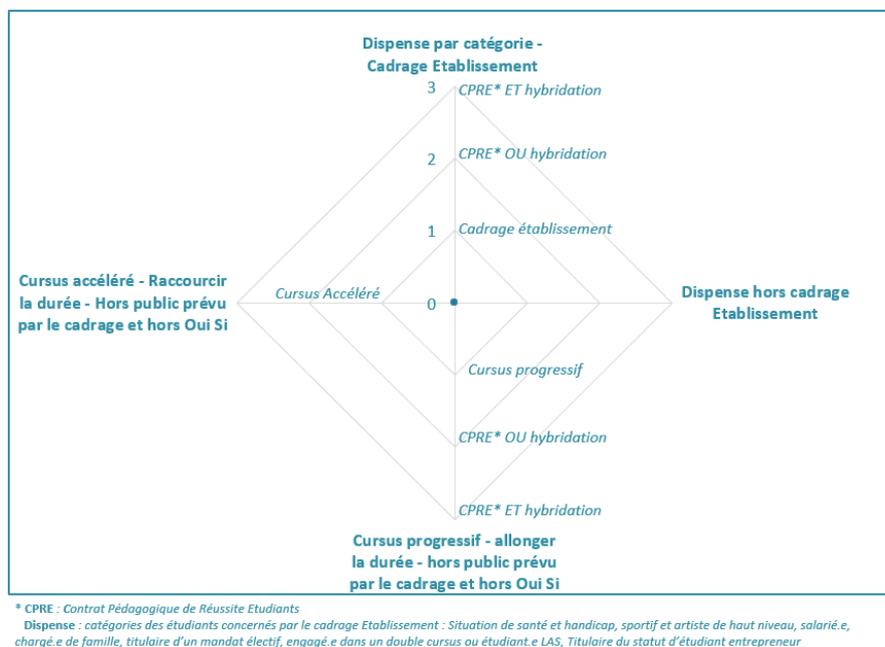


Figure 3 : Exemple de radar

Dimension : Rythme de l'étudiant - Thèmes : Dispense et Coursus progressif/ accéléré

Grâce à cet outil, il est possible de positionner chaque portail par rapport à chacun des 9 thèmes:

- **Le niveau 1** indique si la forme de flexibilité est proposée aux étudiants
- **Les niveaux 2 et 3** indiquent si des modalités numériques (hybridation) et / ou la formalisation d'un contrat pédagogique de réussite étudiants viennent en appui à cette forme de flexibilité.

Chaque radar permet de visualiser le degré de choix et les soutiens pédagogiques proposés aux étudiants. Cette méthode a aussi pour avantage de comprendre les moyens mis en place pour soutenir la flexibilisation, élément qui nous a paru nécessaire pour apprécier le degré de personnalisation.

9 graphiques de positionnement ont donc été renseignés conjointement avec chacune des 7 directions de portail (cf. exemple fig.4).

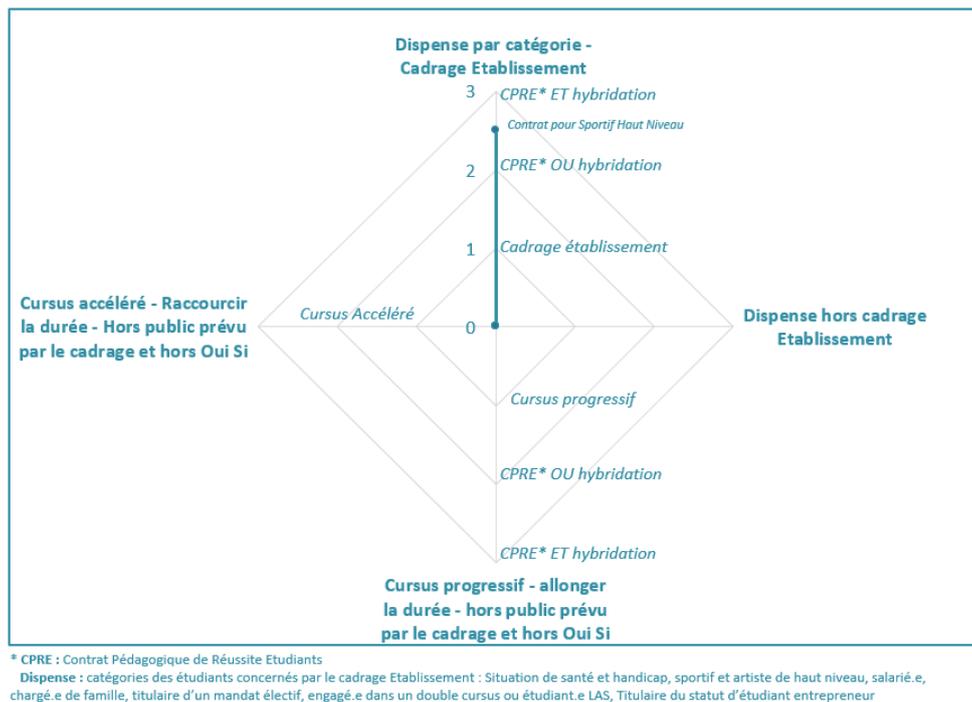


Figure 4 : Visualisation d'un radar renseigné pour le portail Sciences de la Vie
 Dimension : Rythme de l'étudiant - Thèmes : Dispense, Coursus progressif et Coursus accéléré

Ces deux premières étapes de notre méthodologie ont permis de préciser :

- **Des formes explicites ou implicites** de flexibilités existantes. Par implicite nous désignons des formes de flexibilités accordées à certains étudiants au cas par cas, sans qu'elles ne soient institutionnalisées pour l'ensemble d'une promotion,
- **Des besoins tangibles ou liés à des croyances** propres à la discipline ou aux étudiants. Par croyances, nous désignons les besoins pour lesquels peu de données qualitatives et quantitatives sont récoltées pour comprendre et justifier les besoins et les caractéristiques des étudiants,
- **Des freins objectifs ou subjectifs**. Par subjectifs, nous entendons des certitudes sur des moyens techniques (outils de scolarité) ou des aspects légaux infondées ou du moins qui peuvent être solutionnées.

A titre d'exemple, la direction du portail Sciences de la Vie (SV) a souligné une part importante de redoublants en raison d'un niveau disciplinaire insuffisant. Le renforcement disciplinaire leur semble alors justifié pour consolider les acquis et permettre éventuellement la réussite en L3 puis une poursuite en Master.

Ce travail nous a permis d'identifier pour chaque portail des pistes d'actions pour développer la flexibilisation des parcours de formation et soutenir ainsi la transformation vers une personnalisation des trajectoires.

Une des actions identifiées pour le portail SV grâce au travail de cartographie est l'ouverture pluridisciplinaire pour les étudiants redoublants qui le souhaitent, afin de leur permettre une passerelle vers d'autres formations. Cette forme de flexibilité n'avait pas été envisagée par la direction du portail qui souhaitait plutôt proposer un renforcement disciplinaire.

Ces pistes d’actions doivent néanmoins être appuyées par une analyse des données sur les étudiants.

Étape 3 : Analyse des trajectoires des étudiants

Cette dernière étape a pour but d’objectiver les pistes d’actions de flexibilisation.

A cet effet, les cohortes étudiantes et plus précisément leurs typologies, leurs trajectoires et leurs rythmes de réussite sont observés et qualifiés sur le périmètre de Licence générale (cf. fig. 5). Articulé en trois temps, cette étape permet aux directions de portail de mieux connaître leurs étudiants :

- Dans un premier temps, les cohortes sont catégorisées selon différents critères : type de bac et spécialités, formation d’origine, redoublement, réorientation sont autant d’éléments des profils des étudiants pouvant être étudiés pour mettre en évidence des typologies d’étudiants et justifier des actions de flexibilisation.
- Dans un deuxième temps, les trajectoires des étudiants d’un même profil sont observées : Réaliser un parcours ‘linéaire’ de la L1 à la L3, intégrer une licence en L2 ou en L3, se réorienter en cours de formation sont des exemples de trajectoires donnant matière à réfléchir des accompagnements au travers d’actions de flexibilisation.
- Enfin, le rythme de réussite académique est étudié pour chacune de ces trajectoires. Obtenir une licence en 3, 4 ans ou plus représente des opportunités en termes de flexibilisation au-delà d’être un indicateur ministériel.

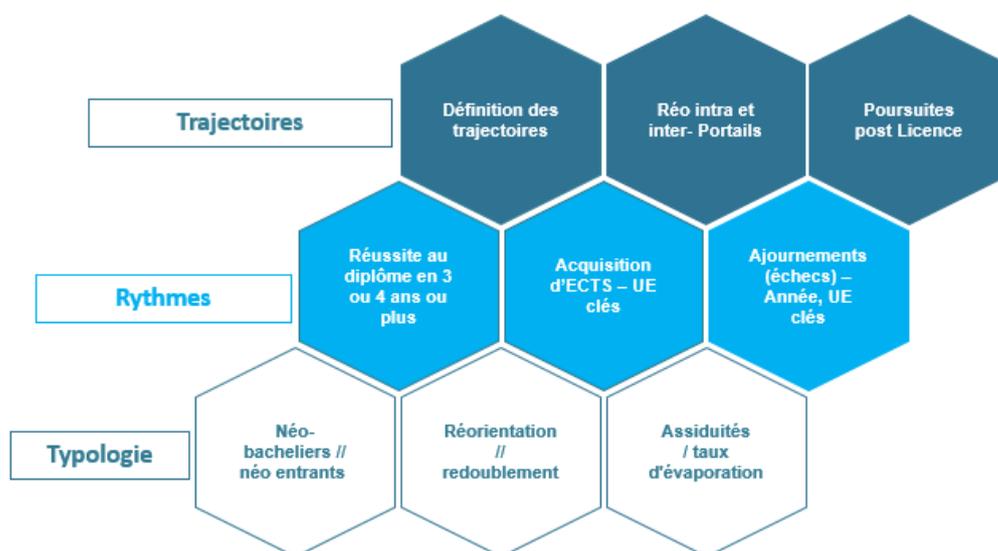
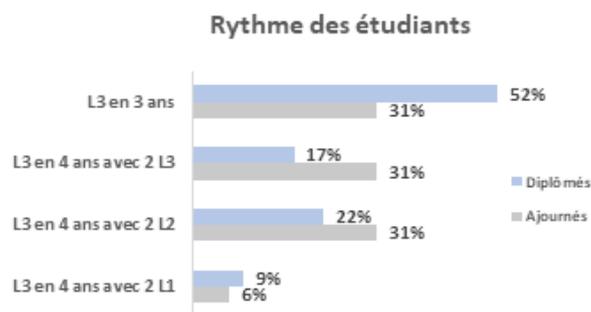


Figure 5 : Les axes d’analyses des trajectoires des étudiants



*Figure 6 : Visualisation d'un exemple d'analyse - Portail Sciences de la vie
Cohorte observée : L3 en 2021-2022 (97 étudiants - 81 diplômés / 16 ajournés – Session 1)
Hors parcours Santé, CPGE et Double Licence*

68% des étudiants ajournés en fin de L3 ont redoublé au sein du portail SV durant leur trajectoire. Le renforcement disciplinaire plébiscité par la direction du portail ne permet pas à ce public l'obtention du diplôme de Licence. Ce constat permet de justifier la nécessité de proposer une ouverture sur d'autres disciplines favorisant la possibilité pour les étudiants qui le souhaitent, de préparer une passerelle vers d'autres formations. Il reste à approfondir ces analyses au travers d'une catégorisation plus fine des étudiants redoublants tout en identifiant les passerelles implicites. Par ailleurs, cette analyse a été réalisée sur une cohorte impactée par le confinement lié au Covid. Il ne s'agit donc pas forcément d'une tendance et un approfondissement de cet aspect reste également nécessaire.

3. Conclusion et perspectives

Dans cet article nous avons présenté une démarche permettant de cartographier de façon objective et homogène les formes de flexibilités d'un ensemble de formations pour soutenir le développement de la personnalisation des parcours à l'échelle d'un établissement. Elle a permis de dresser un bilan des formes de flexibilités existantes et d'identifier des perspectives de développement.

Dans la suite de ce premier travail, nous avons initié une série d'ateliers avec les étudiants pour prendre en compte leurs visions, besoins et attentes à considérer dans la conception de l'offre de formation.

Il nous reste maintenant à accompagner les directions de portail dans la mise en œuvre effective de ces transformations à la fois sur les initiatives directes de flexibilisation et sur le cadre et les conditions d'application dans l'établissement : accompagnement sur les outils (directions de portail et scolarités d'une part, étudiants et accompagnants d'autres parts) et enfin accompagnement sur les outils de suivi des projets de flexibilisation.

4. Références

Paquelin, D., & Chantal, M. (2019). *Flexibilisation : principes et repères. Guide à l'intention des établissements d'enseignement supérieur* (Université Laval (Québec, Canada))

Jézégou, A. (2006). La recherche de flexibilité en formation : conceptions et usages de l'autoformation. *Éducation permanente*, (168), 133-122.

Falzon, P. (2008). Enabling safety: issues in design and continuous design. *Cognition, Technology & Work*, 10, 7-14.

Michaut, C., & Romainville, M. (2012). *Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur*. De Boeck.

Paquelin, D. (2017). *La flexibilisation comme reconnaissance de l'altérité*. Colloque QPES 2017. Grenoble, 14 au 16 juin 2017.

3, 4 & 5 avril 2024

Diversité et réussite[s]

dans l'enseignement supérieur



Démarche de cartographie de la flexibilisation en Licence générale

Université Côte d'Azur - UniCA

Benhima, Leila, Université Côte d'Azur, France, Leila.BENHIMA@univ-cotedazur.fr

Mirbel, Isabelle, Université Côte d'Azur, France, Isabelle.MIRBEL@univ-cotedazur.fr

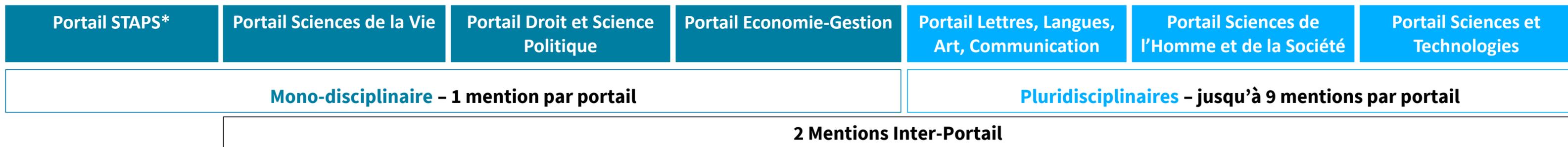
Crovello, Hugo, Université Côte d'Azur, France, Hugo.CROVELLO@univ-cotedazur.fr

Ce travail a bénéficié d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programmes d'Investissements d'avenir portant la référence ANR-17-NCUN-0009

Contexte :

Application à Université Côte d'Azur

- **Spécialisation progressive vers la personnalisation** des parcours
- **Structuration** de l'offre de formation **en 7 portails** de Licence :



*STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Contexte : Structuration portails Licence

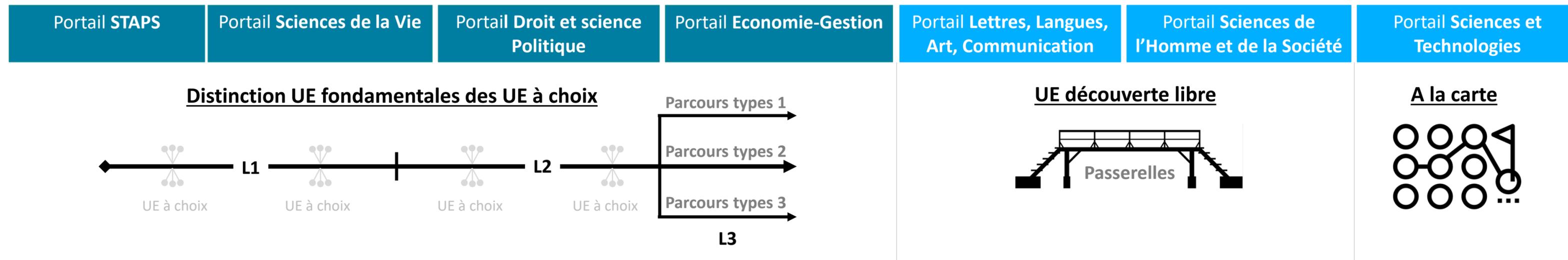
	Semestre impair					Semestre pair				
L1	UE CT1	UE1	UE2	UE3	UE4	UE CT2	UE5	UE6	UE7	UE8
L2	UE CT3	UE9	UE10	UE11	UE12	UE CT4	UE13	UE14	UE15	UE16
L3	UE CT5	UE17	UE18	UE19	UE20	UE CT6	UE21	UE22	UE23	UE24

UE Compétences transversales (CT)
 UE Disciplinaires

- **Architecture unique en UE de 6 ECTS**
- **1 UE commune** de compétences transversales
- **Mise en œuvre spécifique** de la spécialisation progressive au sein de chacun des portails

Contexte : Spécialisation progressive en pratique

- **Différents degrés** d'application
- D'une **trajectoire** dite **tubulaire** jusqu'au cheminement **à la carte**



» **Engagement** de l'étudiant, **personnalisation** du parcours, **flexibilisation** de la structure

(Michaut, C., & Romainville, M. 2012)

Objectifs : Consolider et développer

- **Respect des spécificités et singularités** de chacun des portails disciplinaires

L'approche de la cartographie vise à :

1. Réaliser un **état des lieux** des formes de flexibilités
2. Identifier les **freins et les leviers** à la flexibilisation
3. Proposer des **analyses** de données **des trajectoires**

Comment ?

Collecte des formes de flexibilités

- **Point de départ** : les **formes visibles** par le recueil de l'offre de formation
- + Echanges individuels avec les directions de portails sur le **degré de personnalisation** :
- Eléments pédagogiques (ELP) à choix
 - ELP d'ouverture intra-disciplinaire
 - ELP pluridisciplinaire
 - ELP supplémentaires (facultatifs versus complémentaires)
 - Les parcours types
 - Etc.

»» **Point d'arrivée** : les **formes visibles ET invisibles** des possibilités de cheminement

(Paquelin, D., & Chantal, M. 2019)

Comment ?

Outillage des formes de flexibilités

- **Point de départ :**
 - Identification des **opérations gérées manuellement**
 - Recueil des besoins en vue du **déploiement d'un nouvel outil de scolarité**

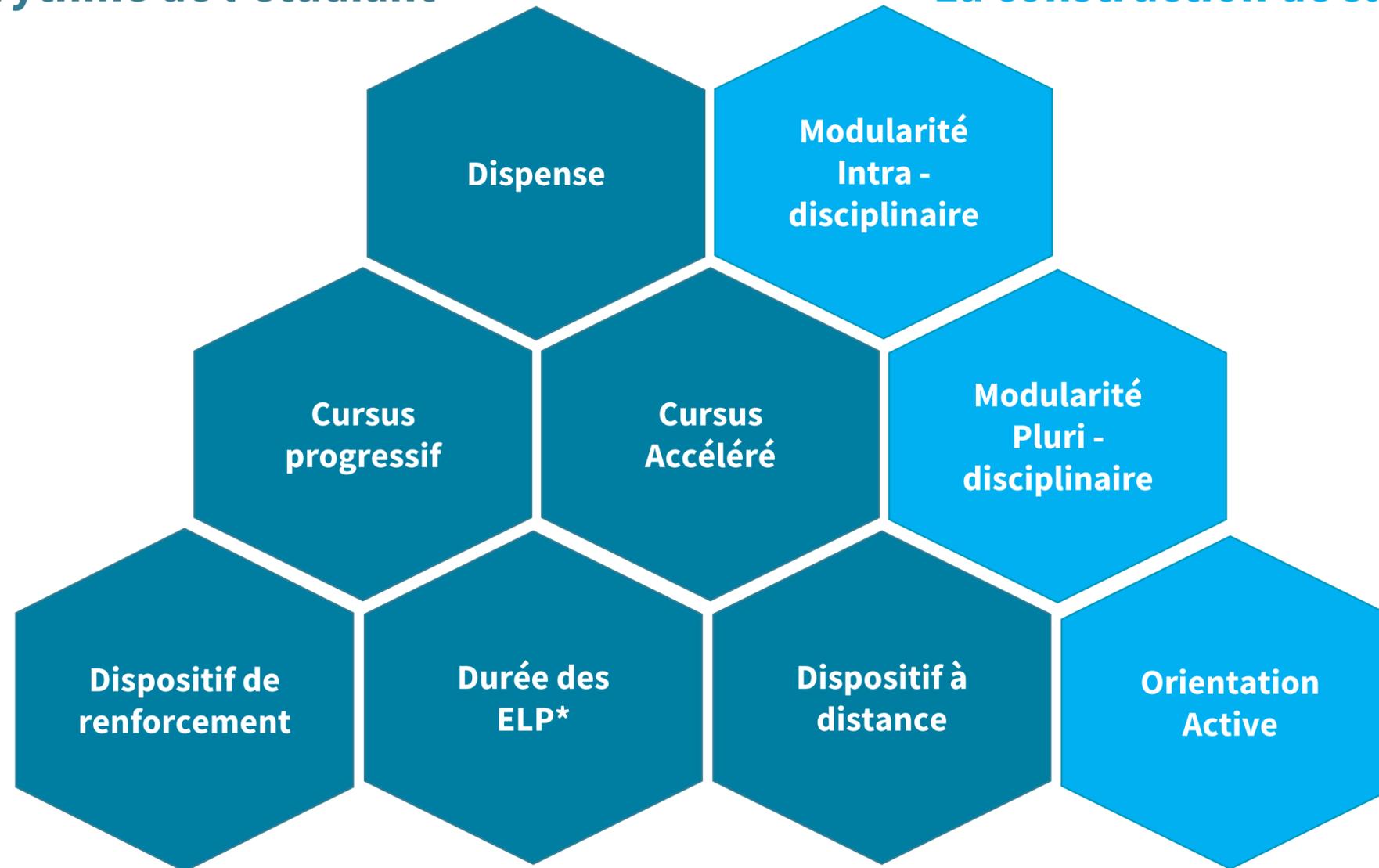
»» **Point d'arrivée :** relevé de nouvelles **formes de flexibilités ET leurs faisabilité**

Comment ?

Structuration des formes de flexibilités - UniCA

Le rythme de l'étudiant

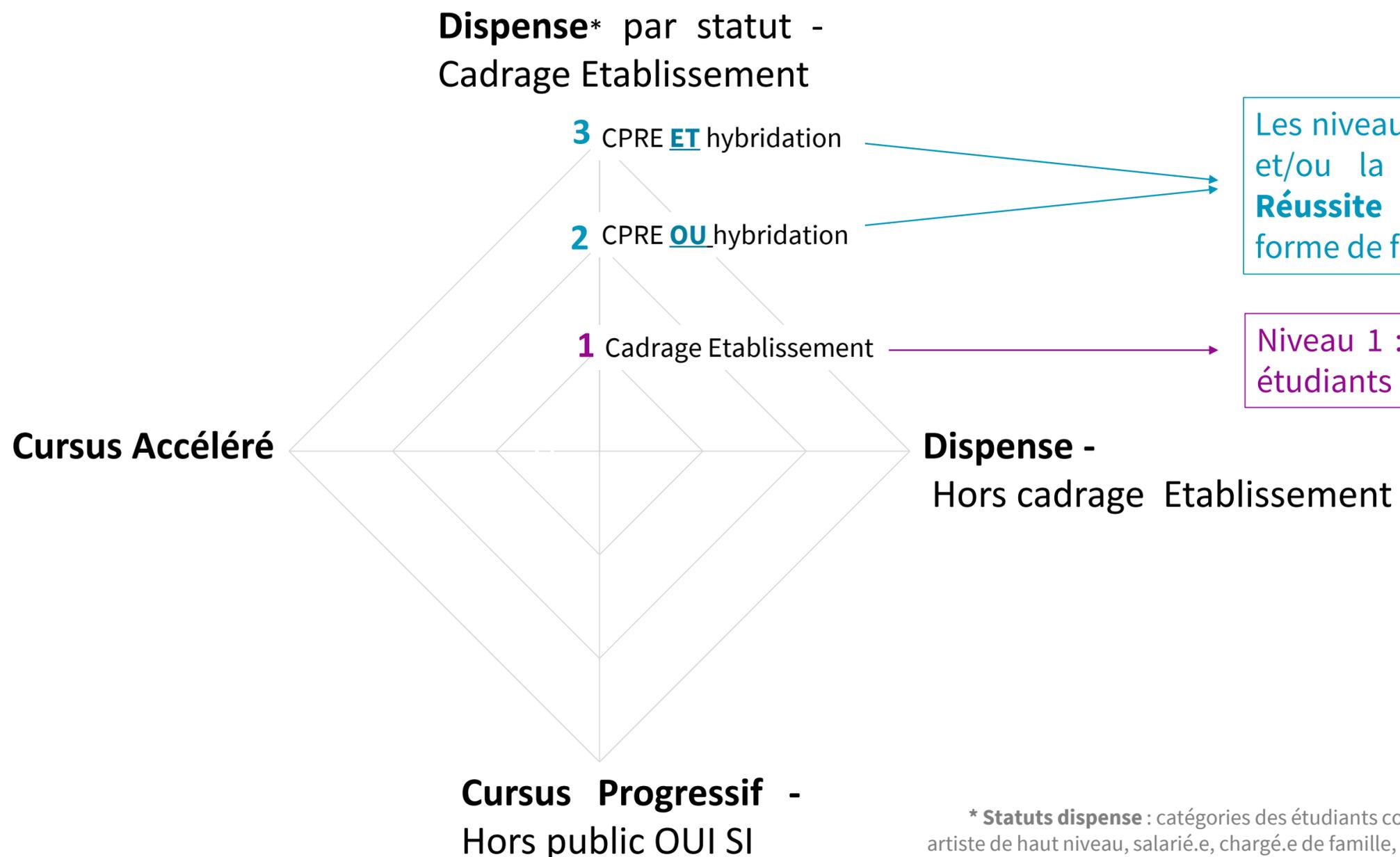
La construction de sa trajectoire



*ELP : Eléments Pédagogique

Comment ?

Exemple radar - dimension Rythme de l'Etudiant



Les niveaux 2 et 3 : des modalités numériques, d'**hybridation** et/ou la **formalisation d'un Contrat Pédagogique de Réussite Etudiants (CPRE)** viennent-ils en appui à cette forme de flexibilité ?

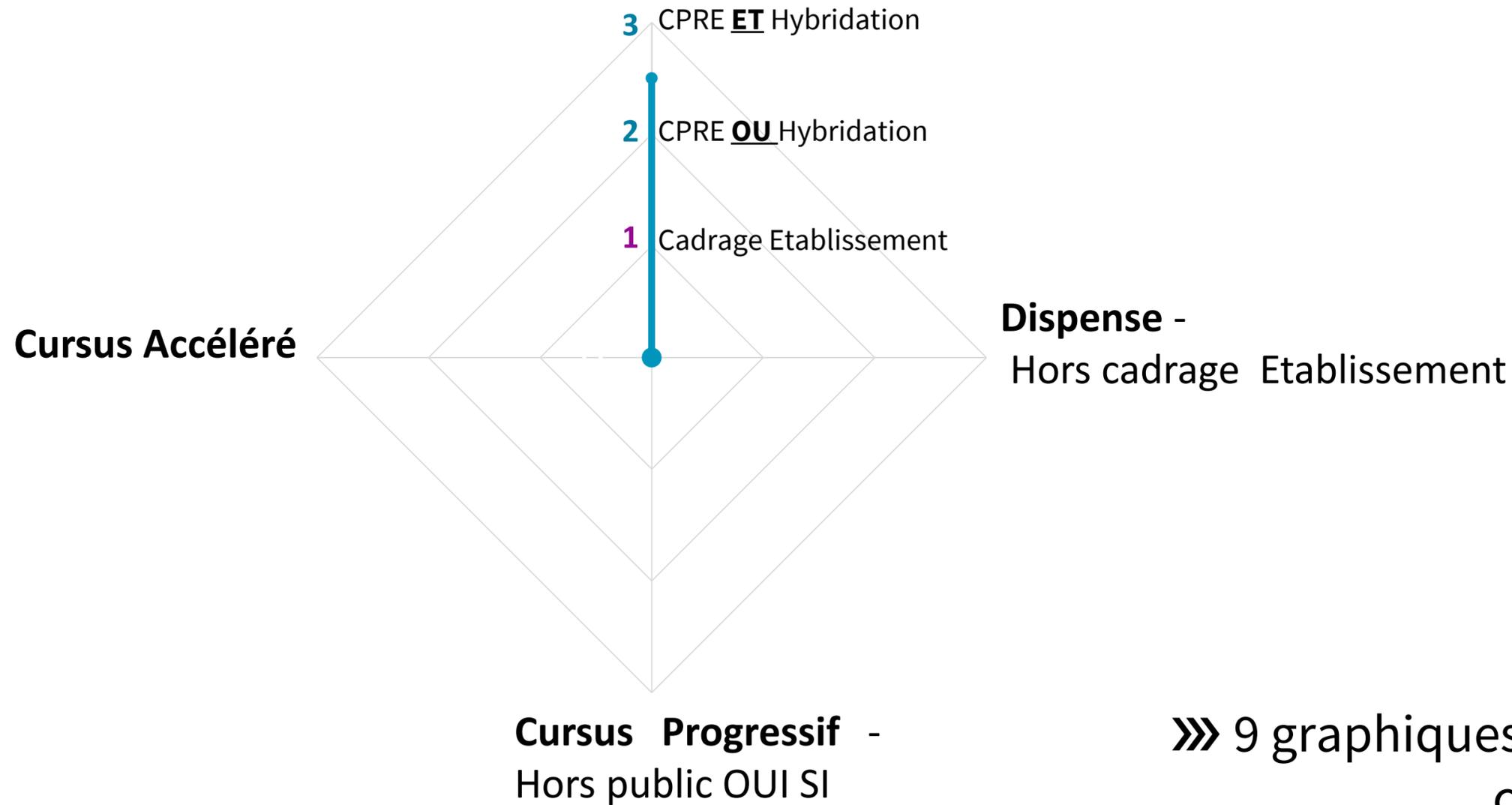
Niveau 1 : cette **forme de flexibilité est-elle proposée** aux étudiants ?

* **Statuts dispense** : catégories des étudiants concernés par le cadrage Etablissement : Situation de santé et handicap, sportif et artiste de haut niveau, salarié.e, chargé.e de famille, titulaire d'un mandat électif, engagé.e dans un double cursus ou étudiant.e LAS, Titulaire du statut d'étudiant entrepreneur

Comment ?

Application au Portail Sciences de la Vie

Dispense par statut -
Cadrage Etablissement



»» 9 graphiques renseignés, **conjointement** avec
chacune des 7 directions de portail

Contributions

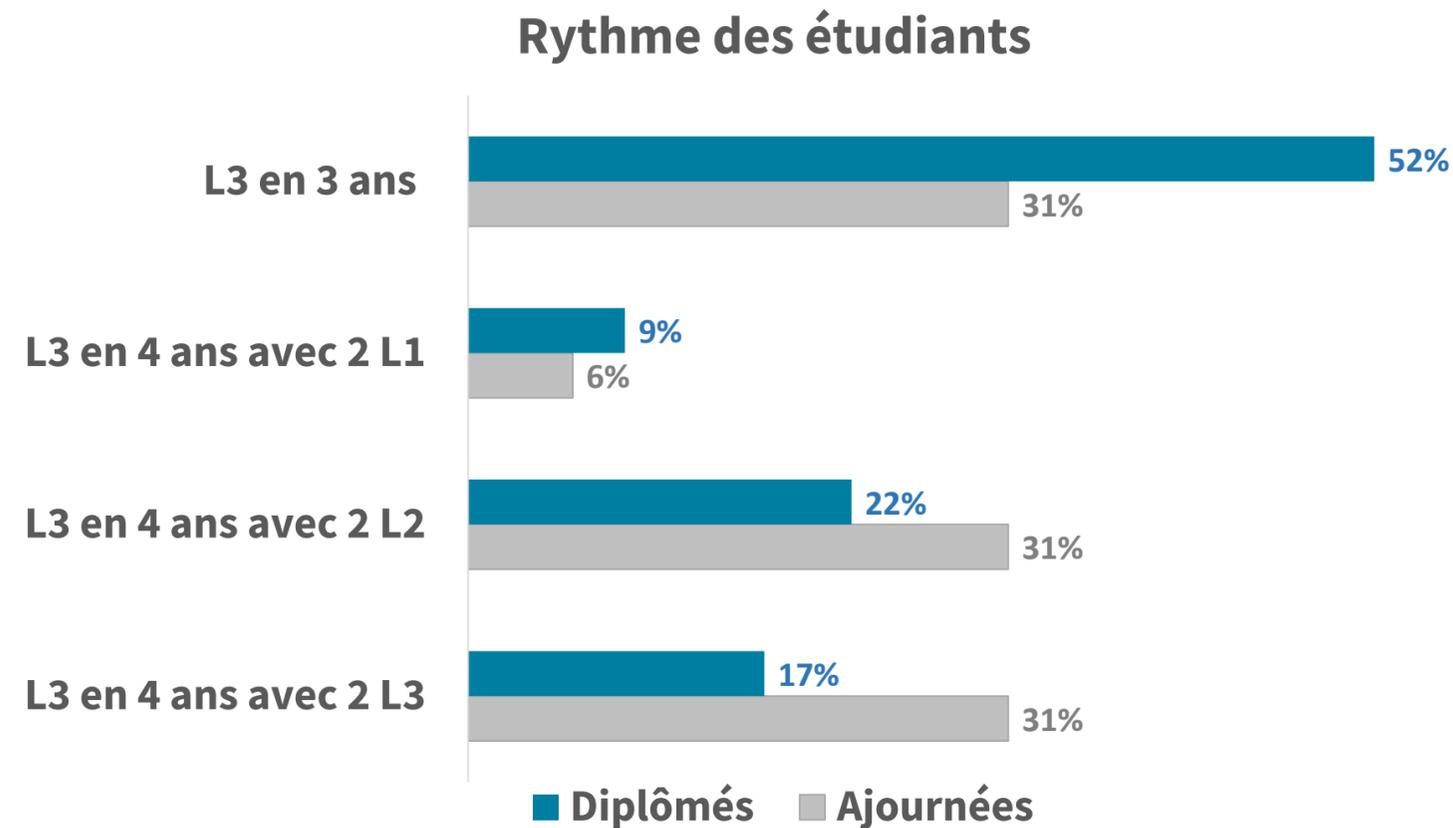
- **Formes explicites ou implicites** de flexibilités existantes
- **Besoins tangibles** ou liés à des **croyances**
- **Freins** objectifs ou subjectifs

» **Identification de pistes d'actions** pour développer la flexibilisation des parcours et soutenir la transformation vers une personnalisation des trajectoires

Et maintenant ?

Trajectoires et positionnements de l'étudiant

Portail Sciences de la vie, Rythme des étudiants, Diplômés vs. Ajournés (81 vs. 16 étudiants – Session 1)
Cohorte observée : L3 2021-2022 (97 étudiants) - Hors parcours Santé, CPGE et Double Licence



»» Objectiver les pistes d'actions

Limites et perspectives

- **Actualisation** lors d'un changement d'accréditation
- **Identification des projets** envisagés
- **Accompagnement sur les outils** pour la mise en œuvre des projets de flexibilisation :
 - Directions des portails et gestionnaires de scolarité
 - Etudiants et accompagnants
 - Suivi et mesure d'impact

Références bibliographiques

- Paquelin, D., & Chantal, M. (2019). *Flexibilisation : principes et repères. Guide à l'intention des établissements d'enseignement supérieur* (Université Laval (Québec, Canada))
- Jézégou, A. (2006). La recherche de flexibilité en formation : conceptions et usages de l'autoformation. *Éducation permanente*, (168), 133-122
- Falzon, P. (2008). Enabling safety: issues in design and continuous design. *Cognition, Technology & Work*, 10, 7-14
- Michaut, C., & Romainville, M. (2012). *Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur*. De Boeck
- Paquelin, D. (2017). *La flexibilisation comme reconnaissance de l'altérité. Colloque QPES 2017. Grenoble, 14 au 16 juin 2017*

IN

U